

Le recensement de la population à Saint-Pierre-et-Miquelon

Jean-Pierre Le Gléau, direction générale des Collectivités locales
et Donald Castaing, préfecture de Saint-Pierre-et-Miquelon

La collectivité territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon, dernier territoire français en Amérique du Nord, a effectué son recensement de la population en même temps que les départements de métropole et d'outre-mer. Ses 6 316 habitants sont pour plus des trois quarts nés sur place. La population reste jeune, malgré une émigration des jeunes adultes, notamment pour leurs études, sans que le retour dans l'archipel soit la règle. La situation en 1999 était marquée par un taux de chômage de 12,8 %, le tiers des salariés étant agents de la fonction publique.

Avec 6 316 habitants au 8 mars 1999, Saint-Pierre-et-Miquelon a pratiquement retrouvé son maximum de population atteint un siècle auparavant (6 482 habitants en 1902) (*graphique 1*). Le chiffre du début de ce siècle était l'illustration de la prospérité de l'archipel à la fin du XIX^e siècle, à l'apogée de la pêche à la morue ; encore n'incluait-il pas les quelque 4 000 « graviers » bretons, normands ou basques, voire terre-neuviens venant apporter leur aide à la belle saison pour le séchage de la morue sur les « graves » (étendues de cailloux sur laquelle la morue est déposée et laissant passer un courant d'air sous celle-ci, afin d'accélérer le processus de séchage). Deux cent trois goélettes étaient alors armées dans l'archipel.

Pourtant, en 1914, il ne restait plus que vingt-quatre goélettes et la population était tombée à moins de 4 000 habitants au recensement de 1921. Que s'était-il passé ? Plusieurs facteurs avaient précipité le déclin de la situation économique : de mauvaises saisons de pêche, des naufrages (96 goélettes perdues en quatre ans), l'apparition du chalutier à vapeur, des accords internationaux défavorables (perte du French Shore). L'émigration a

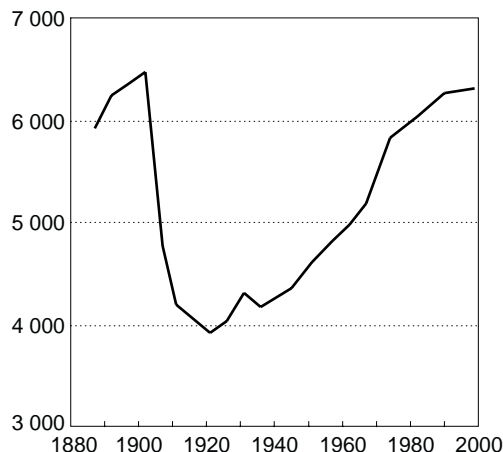
alors été encouragée et a contribué à la diminution de la population, encore renforcée par les pertes sur terre et sur mer au cours de la Grande Guerre.

Depuis lors, la croissance de la population est lente mais continue, soutenue d'abord par le trafic lié à la prohibition de l'alcool en Amérique du Nord, puis par des conditions plus favorables à la pêche. Toutefois, depuis quelques années, le moratoire sur la pêche à la morue puis la fixation de quotas très faibles font peser de nouvelles menaces sur l'économie de l'archipel, dont les espoirs de développement doivent maintenant s'appuyer sur la mise en valeur d'autres potentialités (tourisme, francophonie, voire pétrole...).

De nombreux jeunes quittent l'archipel

De 1990 à 1999, la population s'est faiblement accrue : trente-neuf habitants supplémentaires, trente-huit pour la ville de Saint-Pierre, et un seul pour Miquelon-Langlade. Toutefois, l'observation de cette croissance est affectée par les mouvements migratoires des étudiants : en effet, si les jeunes peuvent effectuer leur scolarité jusqu'au baccalauréat à Saint-Pierre, ils doivent ensuite quitter l'archipel s'ils souhaitent poursuivre des études.

① La population de 1887 à 1999



Source : recensements de la population, Insee

INSEE
PREMIERE



INSEE

des supérieures. Ils ne sont dès lors pas inclus dans la population sans doubles comptes (cf. *Pour comprendre ces résultats*). La pyramide des âges comporte effectivement un creux autour de 20-24 ans, dont les effectifs sont nettement plus faibles que ceux des tranches d'âges voisines (25-29 ans et surtout 30-34 ans ou 35-39 ans) (*tableau 1*). Les informations disponibles (notamment les bourses accordées) ont permis d'évaluer à un peu plus de deux cents le nombre d'étudiants effectuant leurs études en métropole ou à l'étranger. Selon les mêmes sources, ils étaient 115 en 1990. La variation du nombre d'étudiants d'un recensement à l'autre pèse donc sur la variation de la population et sur le solde migratoire (arrivées moins départs) de 1990 à 1999 : il y a une centaine d'émigrants supplémentaires entre ces deux dates pour des raisons liées aux études.

Cependant, la comparaison génération par génération des effectifs de population entre les deux derniers recensements suggère d'autres remarques. Pour les jeunes nés entre 1970 et 1984 (ayant donc entre 15 et 29 ans en 1999), le déficit migratoire estimé est de 303 personnes (*graphique 2*). Ce chiffre est bien supérieur à celui qui serait dû au seul départ des deux cents étudiants évoqués précédemment. Près de cent jeunes supplémentaires ont quitté l'archipel en neuf ans pour une autre raison que les études. De plus, ces comparaisons montrent aussi que les étudiants qui sont partis sont bien loin de tous revenir à la fin de leurs études. En 1990, 115 d'étudiants avaient, on l'a vu, quitté l'archipel pour leurs études ; on aurait donc pu s'attendre à trouver un solde migratoire positif de cette importance pour la génération atteignant 30-39 ans en 1999. En fait, les chiffres du recensement de 1999 ne dégagent pour cette tranche d'âge qu'un solde migratoire positif de 47 personnes. De nombreux jeunes ont donc tendance à quitter Saint-Pierre-et-Miquelon pour leurs études ou pour d'autres raisons, et tous n'y reviennent pas lorsque leurs études sont terminées. Une autre vague de départs, moins importante, survient à l'âge de la retraite, puisque l'on note un déficit migratoire de 59 habitants entre 60 et 69 ans.

Finalement, la faible croissance de la population observée entre 1990 et 1999 n'a été obtenue qu'en raison d'une assez forte fécondité, alors que le solde migratoire global est déficitaire de 290 habitants.

Grâce à une natalité élevée, la population de Saint-Pierre-et-Miquelon est donc relativement jeune, mais son vieillissement est sensible : 26,9 % des habitants ont moins de vingt ans (sans compter les étudiants partis en métropole ou à l'étranger) ; cette proportion était de 30,0 % en 1990. La part des personnes âgées de soixante ans ou plus est quant à elle passée de 13,2 % en 1990 à 15,5 % en 1999.

Une immigration assez faible

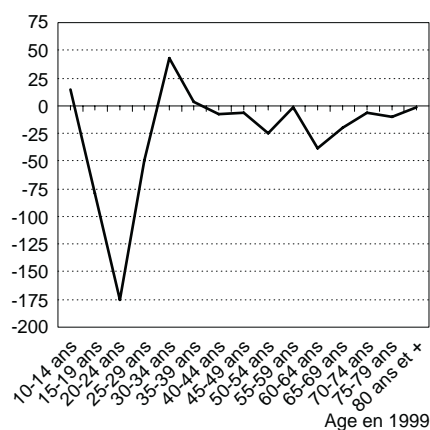
Plus des trois quarts des habitants sont nés dans l'archipel : 4 796 sur un total de 6 316 habitants recensés, soit une proportion de 76 %. Les personnes nées en France métropolitaine représentent 16,1 % de la population totale ; cette proportion est en augmentation constante, puisqu'elle était de 6,7 % en 1974, de 9,5 % en 1982 et de 10,2 % en 1990. 3 % des habitants sont nés dans les DOM et 5 % à l'étranger, pour la quasi-totalité hors d'Europe.

Les personnes arrivées à Saint-Pierre-et-Miquelon depuis 1990 représentent 13,0 % de la population présente en 1999, soit 824 habitants. Parmi ceux-ci figurent plusieurs dizaines d'étudiants qui avaient dû quitter l'archipel pour effectuer des études supérieures en 1990. Les nouveaux arrivants proviennent essentiellement de France métropolitaine (680), mais aussi de l'étranger (98), et des départements d'outre-mer (46). La proportion d'étrangers reste très faible à Saint-Pierre-et-Miquelon, malgré sa situation géographique : 46 habitants seulement, soit moins de 1 % de la population, ont déclaré une nationalité étrangère, pour la plupart non européenne. Au recensement de 1990, on avait dénombré 105 étrangers.

Un tiers des salariés dans la fonction publique

Au moment du recensement, la population active totale était de 3 198 personnes, soit un taux d'activité de 50,6 %

② Solde migratoire par âge de 1990 à 1999



Source : recensement de la population de 1999, Insee

① Population totale par sexe et âge

Age au 1/1/99	Hommes	Femmes	Total
0-4 ans	184	177	361
5-9 ans	240	215	455
10-14 ans	224	214	438
15-19 ans	233	214	447
20-24 ans	158	149	307
25-29 ans	251	239	490
30-34 ans	305	287	592
35-39 ans	280	262	542
40-44 ans	265	252	517
45-49 ans	259	218	477
50-54 ans	204	180	384
55-59 ans	166	156	322
60-64 ans	142	117	259
65-69 ans	77	132	209
70-74 ans	64	96	160
75-79 ans	41	105	146
80-84 ans	34	71	105
85-89 ans	16	58	74
90 ans et +	4	27	31
Total	3 147	3 169	6 316

Source : recensement de la population de 1999, Insee

(63,2 % si on le calcule sur la seule population de plus de quinze ans) (*graphique 3*). Le taux de chômage était de 12,8 %, un peu plus élevé pour les femmes (13,6 %) que pour les hommes (12,2 %). Ce sont les jeunes de moins de vingt-cinq ans qui étaient les plus frappés, puisque le taux de chômage atteignait pour ces derniers le chiffre de 32 %. On peut voir dans cette situation une conséquence de l'arrêt total de la pêche hauturière, activité traditionnelle de l'archipel ; le taux de chômage en 1990 n'était que de 9,5 %.

Parmi les 2 790 actifs ayant un emploi, on dénombrait 2 469 salariés et 321 non salariés (*tableau 2*). La moitié environ des salariés (1 210) occupait un emploi sur contrat à durée indéterminée et un huitième (333) sur contrat à durée déter-

2 Type d'activité

Population totale	6 316
Population non active	3 118
Population active	3 198
- chômeurs	408
- actifs ayant un emploi	2 790
Salariés	2 469
- contrats à durée indéterminée	1 210
- contrats à durée déterminée	333
- titulaire de la fonction publique	825
- emploi aidé	75
- autres (apprentis, intérim, stagiaires...)	26
Non salariés	321
- indépendants	112
- employeurs	190
- aides familiaux	19

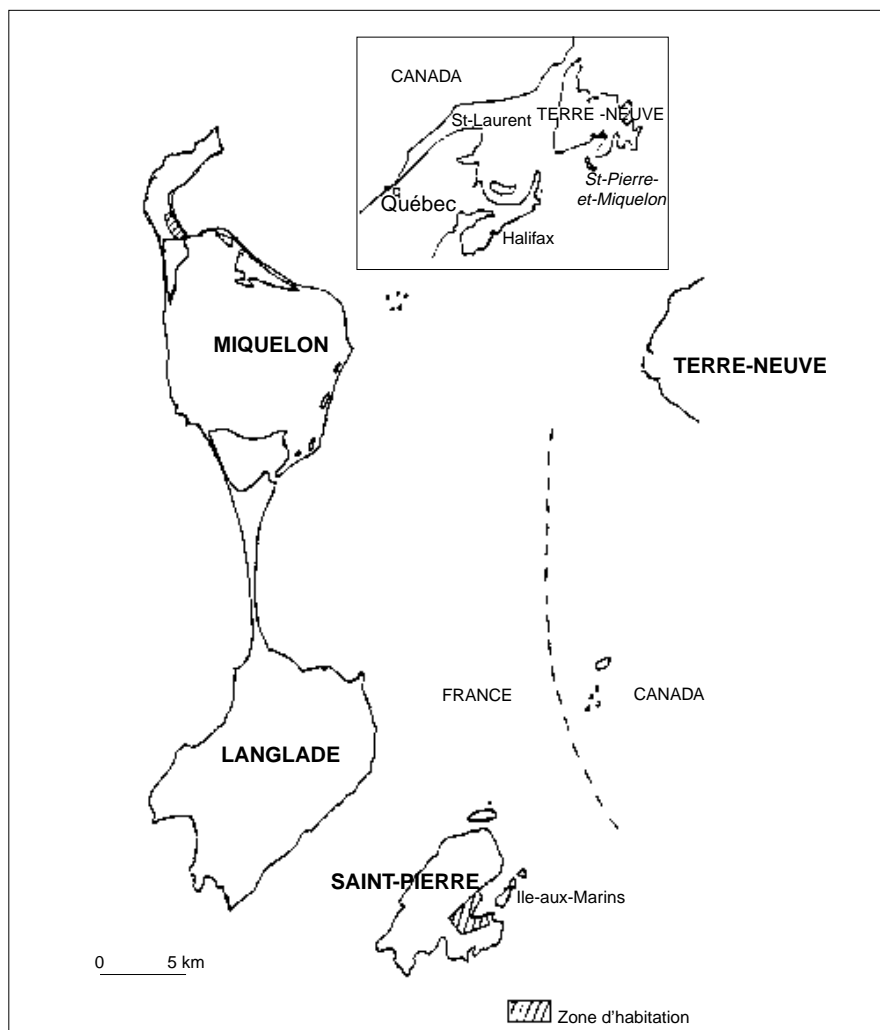
Source : recensement de la population de 1999, Insee

minée. Un tiers des salariés (825) se déclaraient titulaires de la fonction publique (d'État, territoriale ou hospitalière). Par rapport à 1990, ces chiffres traduisent une légère croissance de l'emploi, tant salarié (+ 52) que non salarié (+ 43). La part des salariés de la fonction publique reste pratiquement constante ; elle était déjà de 30 % au recensement de 1974.

Des logements confortables et spacieux

En 1999, Saint-Pierre-et-Miquelon comptait 2 932 logements, dont 2 415

Situation et carte de Saint-Pierre-et-Miquelon



Brève histoire et géographie de Saint-Pierre-et-Miquelon

L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, d'une superficie totale de 242 km², est constitué de deux îles principales situées à une trentaine de kilomètres de Terre-Neuve. Ces îles furent officiellement " découvertes " le 21 octobre 1520 par le portugais Joas Alvarez Fagundes et firent en 1536 l'objet d'une prise de possession au nom du roi de France par Jacques Cartier. Fréquentées déjà auparavant par des pêcheurs, essentiellement basques et bretons, elles ne connurent d'établissement permanent de population qu'à la fin du XVII^e siècle : quatre habitants sédentaires y sont dénombrés en 1670, vingt-deux en 1691. Après un long intermède d'occupation anglaise de 1714 à 1763, les îles connurent peu de tranquillité, mais une activité et une population nettement supérieures, car elles étaient désormais le dernier territoire français en Amérique du Nord. Après diverses péripéties, souvent tragiques, et une désertion

totale, elles revinrent à la France en 1815 et furent repeuplées dès 1816. Le peuplement est constitué de l'apport, fréquemment renouvelé, de populations essentiellement basques, bretonnes et normandes, auxquelles vinrent se joindre divers autres éléments, en particulier depuis l'île voisine de Terre-Neuve. Même à l'époque de la grande prospérité de la pêche à la morue, l'accroissement de la population a toujours été limité par les contraintes géographiques d'éloignement, de rigueur climatique et d'infertilité des sols. Colonie, puis territoire d'outre-mer en 1946, l'archipel a acquis le statut de département d'outre-mer de 1976 à 1985, date à laquelle il a été érigé en collectivité locale à statut particulier. En superficie, la plus grande île est celle de Miquelon-Langlade, formée en fait de deux îles reliées par un cordon de sable (la « dune ») qu'une violente tempête aurait rompu au XVIII^e siècle, séparant les deux

îles pour plusieurs décennies avant que les courants ne reconstituent cet isthme. Au nord de l'île de Miquelon se trouve le village (710 habitants) alors que Langlade est quasi déserte (un seul habitant au recensement de 1999). La ville de Saint-Pierre, beaucoup plus peuplée avec 5 808 habitants, est blottie autour du port et de l'aéroport - le nouvel aéroport a été inauguré le 7 septembre 1999 par le président de la République. Jusqu'en 1945, date de son absorption par la commune de Saint-Pierre, existait une troisième commune, l'Île-aux-Marins. Appelée jusqu'en 1931 Île-aux-Chiens et située à quelques encablures du port de Saint-Pierre, elle est totalement inhabitée depuis 1963 après avoir compté jusqu'à 594 habitants en 1897 ; on en dénombrait encore 75 au recensement de 1962. Certains habitants ont encore mentionné l'Île-aux-Marins comme commune de naissance sur leur bulletin de recensement en 1999.

③ Statut d'occupation et époque d'achèvement des résidences principales

Époque d'achèvement	Statut d'occupation			
	Propriétaire	Locataire	Logé gratuitement	Total
avant 1915	212	61	28	301
de 1915 à 1948	131	49	19	199
de 1949 à 1967	363	65	26	454
de 1968 à 1974	263	80	31	374
de 1975 à 1981	257	76	25	358
de 1982 à 1989	236	90	7	333
de 1990 à 1999	296	90	10	396
Total	1 758	511	146	2 415

Source : recensement de la population de 1999, Insee

résidences principales, 74 logements vacants et 443 résidences secondaires ou logements occasionnels. La moitié des résidences secondaires se trouvaient sur la commune de Miquelon-Langlade, essentiellement sur la presqu'île de Langlade (180). À Saint-Pierre on comptait 221 résidences secondaires, dont 20 sur l'Île-aux-Marins, désormais inhabitée. Parmi l'ensemble des logements, 882 ont été construits depuis 1982 et 585 avant 1945. La plupart d'entre eux (85 %) sont des maisons individuelles. Dans les trois quarts des cas, les occupants de ces logements en sont les propriétaires (tableau 3).

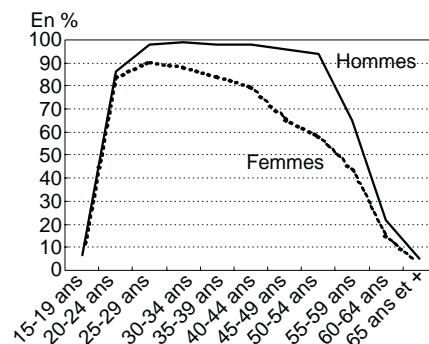
Le nombre de résidences principales a fortement augmenté depuis 1990 : + 310, soit près de 15 %. Du coup, le nombre moyen de personnes par résidence a fortement chuté, passant de 2,91 personnes par résidence principale en moyenne en 1990 à 2,58 en 1999. Ces résidences principales présentent généralement un bon niveau de confort,

puisque 97 % ont baignoire ou douche, les W.C. à l'intérieur et le chauffage central. Elles comptent en moyenne 5 pièces.

Pour comprendre ces résultats

Le premier recensement de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon a été organisé en 1840. En 1999, il s'est déroulé en même temps que celui des départements de métropole et de l'outre-mer (8 mars) et avec les mêmes questionnaires que pour la métropole. Les principes qui régissent la mesure des différentes catégories de la population (totale, municipale, comptée à part, sans doubles comptes,...) sont les mêmes qu'en métropole, mais leur mise en application a nécessité certains aménagements. Les élèves miquelonnais du lycée de Saint-Pierre ont été recensés seulement à Miquelon. Les gendarmes mobiles, en affectation provisoire à Saint-Pierre, n'ont pas été comptés dans la population de l'archipel. Deux cent trois étudiants effectuant leur scolarité en métropole sont inclus dans

③ Taux d'activité par sexe et âge



Source : recensement de la population de 1999, Insee

la population comptée à part de la collectivité ; ceux qui effectuent leur scolarité à l'étranger (principalement Canada et États-Unis) n'ont pas été recensés. Le regroupement de la population autour des agglomérations de Saint-Pierre et de Miquelon facilite la tâche du recensement, qui peut ainsi être considéré comme d'excellente qualité.

Le chiffre de la population totale est de 6 519 habitants, mais les résultats présentés ici concernent la population « sans doubles comptes », soit 6 316 habitants, qui exclut notamment les étudiants ayant quitté l'archipel pour poursuivre leurs études en métropole ou à l'étranger.

Pour en savoir plus

Saint-Pierre-et-Miquelon et le droit de pêche dans l'Atlantique nord-ouest, G. Bélorgey, avec la collaboration de R. Chane-Tune, La Documentation Française, 1993.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE-CNGP, B.P. 2718, 80027 AMIENS CEDEX 01

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2000

1 an, 60 numéros = 530 F (France)
80,80 €

663 F (Europe)
101,07 €

827 F (Reste du monde)
126,08 €

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Francs par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ F.

Date : _____ Signature

Direction Générale :

18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :

Paul Champsaur

Rédacteur en chef :

Daniel Temam

Rédacteurs : J.-W. Angel,

C. Dulon, A.-C. Morin,

S. Tagnani

Maquette : M. Brunet

Code Sage IP00731

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2000



INSEE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES